



Dégât des eaux non réparé par propriétaire malgré les assurance

Par **marcie**, le **19/03/2015 à 20:58**

bonjour

je loue depuis presque 3 ans un appartement dans les yvelines

Suite a un dégat des eaux de mon voisin du dessus, des travaux devaient être fait dans tout mon logement

Nous avons fait les déclarations auprès de nos assurances et les assurances sont prêtes a payer

Cependant mon propriétaire ne fait pas les travaux car il veut que je parte pour refaire le logement entièrement a neuf avec l'assurance et le louer plus cher.

Il cherche a m'obliger a partir

Il y a 8 jours il vient de m'envoyer un huissier et me demande de quitter les lieux dans 6 mois pour paiement en retard des loyers.

J'ai souvent payés mes loyers en retard, c'est a dire le 15 ou 20 au lieu du début de mois . mais tous les loyers sont tous payés a ce jour

Quels sont les recours possible pour rester dans ce logement et

Puis- je espérer une diminution des loyers dans les 6 mois a venir

merci beaucoup